



LES ARCHERS DE SAINT QUINIS

ont le plaisir de vous convier à
leur concours en salle 2 x 18 m qui sera organisé



au Gymnase du Luc en Provence (voir plan ci-joint)

Dimanche 17 Novembre 2019
Qualificatif pour le Championnat de France

	1 Dimanche matin	2 Dimanche après-midi
Ouverture du greffe	08h00	13h30
Contrôle du matériel	08h15	13h45
2 volées d'essai	9h00	14h30
Fin du tir vers	12h00	17h30

Arbitre responsable: S FRANCIN **Arbitres :** JC. TIBALDI ; JP. BEGUIN

Proclamation des résultats et Récompenses : vers 18h00 suivie du verre de l'amitié.

Arcs à poulies	Cadets - Juniors - Seniors – 1 à 3	Trispot vertical de 40
Arcs Classiques	Cadets - Juniors – Seniors – 1 à 3	Trispot vertical de 40 *
	Benjamins et Minimes	Trispot vertical de 60 *
Arcs nus	Cadets Hommes et Femmes	Blason de 60
	Scratch Hommes et Femmes Juniors – Séniors – 1 à 3	Blason de 40 *

***Trispot ou blason de 40 ou 60 sur demande à l'inscription (arcs classiques et arcs nus)**

Limite des puissances des arcs à poulies : 60 Livres

Participation > 1 Tir : Adultes : 10 € - Jeunes et Juniors : 8 €
> 2 Tirs : Adultes : 18 € - Jeunes et juniors : 14 €

Les archers doivent être titulaire d'une licence ouverte à la compétition en cours de validité.

Inscriptions : sur : <https://www.sportsregions.fr> ou <https://www.arcgonfaron.fr>

Tenue : Tenue sportive décente selon réglementation FFTA

Contact : Catherine CARCENAC-ROGER : 06.62.45.82.15

Marc PREUDHOMME : 06.62.90.33.30

Boissons et sandwichs seront à votre disposition.





Gymnase